L'Abeille de la Nouvelle-Orléans.

BUREAUX : Rue de Chartres, No 73. NOUVELLE-ORLEANS, DIMANCHE MATIN, 28 SEPTEMBRE 1873. 47me Année.

DUFOUR & LIMET, PROPRIÉTAIRES-ÉDITEURS.

NOUVELLE-ORLÉANS. DIMANCHE MATIN 28 SEPTEMBRE.

VENTES A L'ENCAN DE DEMAIN, LUNDI.

Pour les détails, voir aux annonces.

Par le shérif, à l'entrepôt No 74, rue Ste-Anne, un lot de groceries.

Par R. M. et B. J. Montgomery, au No 109 de la rue Douane, un fort lot de meubles.

Par Hoffman, Marks & Co, au No 38 rue de Chartres—marchandises sèches et lingerie; et au No 11 de la rue de Chartres—vitrières et comptoirs.

Par Placide J. Spear, au No 118 de la rue de la Douane—beaux meubles, tapis, glaces, verrerie, faïence et meubles de cuisine.

ATTENTION :

☞ Le shérif procèdera, demain à 5 heures P. M., en son entrepot No 74 rue Ste-Anne, Deuxième District, à la vente publique de groceries, etc.

SPECTACLES.

Dimanche, 28 Septembre 1873.

Académie — The Boy Detective.
Delachaise Grounds — Grand Festival.

Nécessité de la Prochaine Convention.

Nous avons encore une tentative à faire pour défendre nos droits contre l'usurpation exécutée avec l'appui des bayonnettes fédérales. Tout le monde a compté que cette tentative serait faite: il faut donc qu'elle ait lieu. Le Sénat des Etats-Unis le sait et s'y attend. La Chambre des Représentants du Congrès le sait également et s'y attend. La presse du Nord et de l'Ouest, qui a pris notre défense à l'époque de l'enquête, ne s'y attend pas moins. Ce serait donc manquer à l'opinion publique que de ne pas faire le second essai dont il est question, et nous ne voyons pas qu'on puisse procéder autrement qu'en suivant les indications contenues dans le dernier manifeste de McEnery, le gouverneur élu et bien justement, selon nous, le gouverneur du peuple.

Il faut que tout le peuple de l'Etat se prononce encore une fois contre le gouvernement usurpateur que Grant nous a donné au mépris de tous les principes et en violation du droit le plus incontestable et le plus absolument reconnu dans tous les Etats, le droit d'élection. Si ce droit reste violé, si aucune réparation ne nous est faite, si aucune satisfaction ne nous est donnée, il n'y a plus de république, du moins s'il y a encore une république pour les uns, il n'y a pas de république pour les autres, et sûrement il n'y en a plus pour nous.

Une convention solennellement convoquée et assemblée, affirmant solennellement le droit du peuple qu'elle représente, et protestant avec la même solennité contre le crime politique commis à l'égard de la Louisiane, est certainement le meilleur moyen qui nous reste d'agir sur le Congrès et sur l'opinion publique. On comprendra que le peuple d'un Etat tout entier ne peut se remuer ainsi sans avoir de grandes raisons pour le faire, et que ces raisons doivent être pesées et mûrement considérées avant d'être repoussées. Pour peu que le 43ème Congrès soit animé de sentiments honnêtes, à défaut de sentiments de sympathie, il nous donnera la satisfaction de l'appel au peuple, en adoptant le remède si rationnel, si légitime, si honorable d'une nouvelle élection.

En cela, nous ne manquerons pas d'appui à la Chambre. Dès qu'il y fut question pour la première fois des élections de la Louisiane, Butler lui-même déclara qu'une seconde élection lui paraissait nécessaire; plusieurs de ses collègues, représentant toutes les sections des Etats-Unis, exprimèrent la même opinion. La Chambre parut même avoir une tendance si marquée à favoriser cet arrangement, qu'il est à regretter que l'enquête ait été faite par le Sénat. Il est certain que la Chambre, telle qu'elle se composait alors, n'eut jamais soutenu la décision du juge Durell ni les votes supposés du Bureau Lynch, ni le couronnement de toutes ces œuvres par l'intervention de la force armée des Etats-Unis. Il y a aujourd'hui dans le 43e Congrès plus de membres appartenant au parti républicain qu'il y en avait dans le 42e, mais nous n'y voyons pas de raison pour désespérer du résultat de nos démarches. Au contraire, le Congrès étant nouveau et ne se trouvant lié à aucun engagement avec le passé, peut fort bien renverser la majorité du dernier Sénat, majorité d'une voix, et ordonner une nouvelle élection.

D'ailleurs, le parti républicain peut se croire assez fort pour se faire l'honneur d'un acte de justice; il peut d'autant plus se permettre cette libéralité politique que le résultat d'une seconde épreuve électorale en Louisiane ne changerait rien à l'assiette du parti et n'en troublerait nullement l'harmonie. D'ailleurs, encore, la situation générale des choses a grandement changé depuis la clôture ou la fin du 42ème Congrès. L'horizon se trouve chargé d'un nuage qui n'existait alors qu'à l'état latent; il s'est étendu, épaissi; il couvre aujourd'hui tout le ciel de l'Ouest et une grande partie du ciel du Sud; c'est le signe d'une puissante opposition au règne du monopole et par suite au règne de tous les abus et de toutes les oppressions. Une réforme ne vient jamais seule et il suffit que le Congrès sente le besoin d'en adopter une pour qu'il en épouse promptement une autre. Enfin, il est certain que nous pouvons maintenant compter beaucoup plus sur l'appui des représentants de l'Ouest que nous ne pouvions le faire auparavant. Tout espoir n'est donc pas éteint et en dépit de tous les parjures dont le gouvernement usurpateur compte sans doute profiter pour agir sur la majorité républicaine du Congrès et capter sa religion et sa conscience, notre cause nous paraît toujours bonne et honorable et nous ne devons négliger aucun moyen d'appeler sur elle l'attention publique. Nous approuvons donc de toute notre énergie la convocation d'une Convention pour le 24 novembre, et la rédaction délibérée d'un mémoire qui serait transmis au Congrès par une délégation de citoyens, car sans délégation présente et agissante le mémoire ne produirait aucun effet.

M. Bernard Turpin.—Le 19 août dernier, mourait à Baden, canton d'Argovie, Suisse, à l'âge de 62 ans, M. Bernard Turpin, frère de notre éminent praticien, M. Charles Turpin, de cette ville. M. B. Turpin s'était rendu en Europe dans l'espoir d'y recouvrer la santé. Mais il eut lieu bientôt de regretter le climat de son pays, la Louisiane, qu'il n'a pu revoir. M. B. Turpin avait exercé pendant de longues années ici le ministère d'encanteur et s'était toujours distingué par une grande ponctualité et une probité parfaite. On cite encore souvent des traits de lui comme exemple. M. Turpin s'occupait aussi d'industrie, car il avait un esprit fertile et un jugement excellent. C'est lui qui fonda à la Nlle Orléans la première confiserie à vapeur, confiserie qu'il a fait exploiter long temps pour son compte et qui appartient aujourd'hui à M. D'Hémécourt, rue de la Vieille-Levée. M. Turpin fut, en outre, un des promoteurs les plus énergiques du projet des Bonded Warehouses de la Levée et un de ceux qui coopérèrent le plus à l'établissement de ces beaux entrepôts. La mort de cet homme est donc une perte pour l'industrie en général et ces quelques lignes de souvenir lui étaient bien dues.

☞ Jus de Fruits français. — Fraises, Framboises et Groseilles, — venant d'être reçus directement de France par la maison Norman & Reiss, rue de la Vieille-Levée, 121 et 123.

TEMPERATURE. — 27 Septembre 1873.
Thermomètre de C. Duhamel, opticien

	Fahrenheit.	Centigrades
6 A. M.	78	26
12 M.	85	30
3 P. M.	83	28
6 P. M.	81	27

LES BANQUES.

Rien de changé dans la situation de nos banques. Celles qui payaient les checks des déposants ont continué hier à les payer et ont déclaré qu'elles persisteraient à le faire, jusqu'à extinction de demandes. Les quinze autres ont continué à payer les checks d'un montant limité à $25. Le commerce ne pouvant opérer en aucune manière avec des montants si faibles se plaint, en quelque sorte, de cette vaste retenue de billets dans des caveaux où ils ne sont utiles à personne. Ne vaudrait-il pas mieux les mettre en circulation puisque les banques ont adopté le moyen de représenter les dépôts par des checks certifiés et négociables?

On préfère les greenbacks parce qu'ils représentent de petites et de grosses sommes et aussi parce qu'ils inspirent vulgairement plus de confiance. C'est une raison, ce nous semble, pour que les banques les cèdent au commerce qui en usera dans l'intérêt général des affaires. La plupart des banques, sans nul doute, sont très solides, car elles ont en bons titres, sinon en billets des Etats-Unis, la représentation de tous les dépôts qu'elles ont reçus. Qu'importe alors qu'elles gardent un amoncellement plus ou moins fort de ces billets? Ce sont pour elles comme des biens frappés de main-morte, quand pour les négociants ce seraient des moyens fructueux d'échange et de commerce, auquel cas tout le monde y gagnerait.

Les caisses d'épargnes ont échappé jusqu'ici à la méfiance des déposants. On nous rapporte, cependant, que, hier matin, beaucoup de gens s'étaient portés à la caisse d'épargnes dite "New Orleans Savings Institution", la même qui vient de faire construire cette superbe façade en fer que chacun admire en passant, rue du Canal. Mais les portes de l'établissement s'étant ouvertes à l'heure ordinaire et le payeur se trouvant à son poste pour faire face à toutes les demandes, l'affluence du monde s'est dissipée assez promptement, et le reste de la journée s'est écoulé comme auparavant, sans éclat, sans émotion populaire et sans trouble. Tous les visages étaient redevenus sereins.

LE CANAL DE SUEZ.

On peut maintenant se faire une juste idée de l'immensité du service que le Canal de Suez rend au commerce européen d'abord, au commerce de l'Ancien Monde ensuite, et enfin au commerce du monde entier, à l'exception des deux extrémités sud du Continent Américain et du Continent Africain. Il est impossible qu'une route, en quelque endroit qu'on la place, soit d'une utilité égale pour tous les points du Globe; elle ne peut servir aux points qui en sont trop éloignés. Mais on n'en a jamais vu une qui répondit aussi complètement que le Canal de Suez au besoin du monde commercial. Ce canal est, en effet, central, et relie les parties les plus populeuses, les plus riches et les plus civilisées des cinq continents.

La situation seule du canal de Suez entre les eaux de la Méditerranée et les eaux de la mer Rouge était un succès, un grand succès, et l'exécution, telle qu'elle a été conduite, en est un autre non moins considérable. Les ingénieurs d'une nation puissante et jalouse ont fait tout ce qu'ils ont pu pour entraver la poursuite de cette œuvre la plus extraordinaire des temps modernes. Ces ingénieurs ont été soutenus par leur gouvernement dans leur opposition chagrine. On a vu s'y associer d'éminents hommes d'Etat, Robert Peel et Lord Palmerston entre autres, et s'ils eussent osé susciter des difficultés diplomatiques ils n'y eussent pas manqué; mais l'Egypte et la Turquie étaient gouvernées par des hommes qui aimaient la France et qui souhaitaient la réussite du projet.

Ces circonstances heureuses et l'appui personnel de l'impératrice Eugénie ont mis M. de Ferdinand de Lesseps à même de triompher de tous les obstacles, et aujourd'hui son œuvre dont l'accomplissement est entier, parfait, rend, par la modicité incroyable du tarif de la compagnie du canal, plus de service au commerce que le commerce n'avait le droit d'en attendre. Jamais, en effet, on ne vit un droit de péage moins élevé sur une voie si utile. Ce droit n'est que de 10 francs par tonne de capacité et de 10 francs par passager. Aussi le canal est-il devenu bien vite la voie favorite, on peut presque dire la voie exclusive, car si le mot n'est pas encore vrai il le sera bientôt, de toute la marine européenne soit marchande soit de guerre, ayant affaire aux Indes Orientales, et à tous les ports de l'Asie. On en pourra juger par le tableau suivant :

Ont passé par le canal de Suez, du 21 au 31 août, vingt-cinq navires, jaugeant ensemble quarante-neuf mille cinq cents tonneaux, la recette du service du transit, s'élevant dans ces dix jours à la somme de cinq cent vingt-six mille francs. Voici le résumé du mouvement du mois d'août 1873 :

Transit du 1er au 10 août.....	33 navires.
" du 11 au 20 "	25 "
" du 21 au 31 "	25 "
Transit du 1er au 31 août.....	83 navires.
Recettes du transit du 1er au 10 août..............	682,000 fr.
" du 11 au 20 août.....	452,000 "
" du 21 au 31 "	526,000 "
Recette totale du transit du 1er au 31 août............	1,660,000 fr.

Ce chiffre multiplié par 12 donne 19,920,000 francs par an, ou 20 millions de francs. Si la recette était nette, c'est-à-dire s'il ne fallait pas prélever sur cette somme les frais d'administration, le revenu du canal serait bien près d'atteindre, dès aujourd'hui, au cinq pour cent du capital que l'entreprise a coûté. Nul doute, du reste, que cet intérêt ne soit atteint d'ici à peu de temps.

Maintenant, supposons que le tarif fut du double ou du triple de ce qu'il est aujourd'hui, le transit serait tout aussi actif et la recette brute arriverait à 60 millions de francs ou à 15 pour cent du capital. Nous allons plus loin et nous disons que le tarif, au lieu d'être de 10 francs par tonne et de 10 francs par passager, pourrait être de 50 et même davantage pour passagers et fret, et alors la recette serait de 100 millions au moins par an, ce qui ferait un intérêt de 25 pour cent et ce qui referait en quatre ans le capital avancé.

Il y a même des actionnaires plus hardis qui ont prétendu qu'on aurait pu décupler le droit de péage sans nuire au transit. Pour les passagers, oui, mais pour le fret cela n'est pas sûr. Les navires partant de la Méditerranée trouveraient encore qu'il y a un grand bénéfice pour eux à payer 100 francs par tonne le droit de péage sur le Canal de Suez, mais l'avantage serait fort amoindri et peut être réduit à rien pour les navires partant de points plus éloignés. Tout en mettant de côté ces calculs audacieux, nous pensons que la Compagnie eut pu élever son tarif au quintuple de ce qu'il est aujourd'hui sans causer de ralentissement aux affaires de transit et alors le succès d'argent eut été vraiment extraordinaire.

Mais sans rien changer au tarif actuel le succès d'argent est infaillible. Seulement il sera un peu plus long à venir. Avec un règlement aussi modéré pour le droit de passage, tout capitaine de navire, tout armateur, comprenant bien son intérêt et partant d'un point compris dans le ressort que nous avons indiqué, doit prendre forcément la voie de Suez pour aller aux Grandes Indes. De toute manière le succès est donc assuré, et, en attendant qu'il réponde à l'attente des actionnaires qui n'avaient calculé dans cette entreprise que le gain matériel, la compagnie jouira bien légitimement du grand honneur d'avoir doté le monde commercial d'une voie de transport et de communication la plus économique qu'il y ait jamais eu et en même temps la plus utile, et la plus vaste dans ses résultats généraux.

☞ On trouvera un grand assortiment de macaronis, vermicelles, et autres pâtes et de l'extrait de café à la grande fabrique de candis de Norman & Reiss, rue de la Vieille-Levée.

Louisiana Equitable Life Insurance Company.—Cette Compagnie d'assurance sur la vie jouit ici d'une popularité dont elle est amplement digne, ce qui explique son grand succès. On verra plus loin la liste nominale des hommes qui composent son bureau de direction; tous ces hommes sont connus comme habiles, expérimentés et honnêtes dans le monde des affaires. Sous leur influence, il n'y a pas plus d'échec à craindre que de désappointement. Nous trouvons parmi eux et à leur tête, comme président de la Compagnie, M. Sam'l. Manning Todd, qu'il ne faut pas confondre à M. S. M. Todd, un des tripoteurs les plus hardis et les plus actifs de la politique radicale. M. Todd, président actuel de la Compagnie de "l'Equitable," est un homme du Sud, autant qu'on peut l'être, étant né à Mobile, ayant été pendant quatre ans, Grand-Maître des Francs-Maçons de la Louisiane, et ayant servi comme major dans les Gardes de la Louisiane sous le colonel Dreux. On voit par là qu'il n'a rien de commun avec l'autre Todd que le nom, chose entièrement due au hasard.

Etabli à la Nlle-Orléans depuis 25 ans, M. Todd est, en outre, aussi identifié aux intérêts de la Louisiane que les Louisianais les plus patriotes que nous puissions connaître. Nous insistons sur ce point parceque certaines gens ont voulu absolument de ces deux hommes n'en faire qu'un, dans l'intention de nuire, sans doute, à la compagnie d'Assurance de "l'Equitable." Cette compagnie est elle-même une institution du Sud, fondée avec les capitaux du Sud et méritant le patronage de tous les bons citoyens de l'Etat. Nous ne pouvons plus à propos signaler le caractère vrai de cette compagnie qu'en ce moment où l'on se plaint de la rareté des capitaux, rareté qu'on attribue avec raison aux compagnies industrielles du Nord établies ici et qui se flattent hautement de tirer par an 30 millions des Etats du Sud. A qui la faute?

Nous répétons donc que la "Louisiana Equitable Life Insurance Company" est une compagnie du Sud, entièrement louisianaise et particulièrement digne de l'intérêt des gens du pays. Ses bureaux sont au coin des rues Carondelet et Gravier.

Académie de Musique. — Il y avait foule à ce théâtre, hier, en matinée, pour la dernière représentation de l'intéressant drame intitulé "The Boy Detective." Ce soir, Mlle Alice Harrison paraîtra pour la dernière fois, à la Nouvelle-Orléans, dans le rôle de Fanchon "The Cricket", et fera ses adieux au public.

Nous engageons tous ceux qui n'ont pas encore vu cette charmante petite actrice à retenir leurs places à l'Académie.

Pique-nique au Parc Delachaise.—La "Cosmopolitan Charitable Association" Société de bienfaisance des 4e et 6e districts, donne, aujourd'hui, au Parc Delachaise, un pique-nique dont le produit est destiné à la caisse de secours de cette Association.

Le Parc Delachaise est admirablement disposé pour ces fêtes champêtres, et le programme de celle dont nous parlons plus haut est aussi intéressant que varié; nous engageons donc les personnes qui désirent respirer un air pur et passer un dimanche agréable, à se rendre, cette après-midi, au Parc Delachaise et à se joindre au pique-nique de la "Cosmopolitan Charitable Association".

Cirque des Frères Moncayo. — Les célèbres acrobates et équilibristes mexicains, connus sous ce nom, se proposent de donner quelques représentations à la Nouvelle-Orléans. Ils ont dressé leur tente sur le terrain vacant, rue du Canal, entre Villeré et Marais.

C'est ce soir, à sept heures et demie de l'après-midi, que le cirque ouvrira ses portes.

CHRONIQUE DE LA VILLE.

Ce n'est pas d'aujourd'hui que nous proclamons que la fièvre jaune n'a jamais été épidémique, cette année, à la Nouvelle-Orléans; on nous accordera cette justice, que nous l'avons répété assez souvent sur tous les tons.

Il y a quelques jours, un comité, composé de nos plus habiles praticiens, a fait aussi la même déclaration, que nous, en fournissant, à l'appui, des preuves irrécusables.

Malgré tout cela, cependant, les doctes membres du Bureau de Santé de Galveston et de Mobile,—plus incrédules, apparemment, que ne l'était saint Thomas lui-même,—persistent à nous croire empestés, et nous ferment, impitoyablement, la porte de leur ville au nez.

Afin de ramener à la raison ces médecins égarés, dignes de porter de longues oreilles, le maire Wiltz, qui a pris à cœur la prospérité de la Nouvelle-Orléans, leur a envoyé une copie de la communication suivante, signée par le docteur C. B. White, président du Bureau de Santé de notre ville, et approuvée par ses collègues:

Nlle-Orléans, 26 septembre 1873.

A Son Honneur le maire L. A. Wiltz.

La fièvre jaune n'a jamais été épidémique cette année, à la Nouvelle-Orléans.

Le seul fait, que le nombre des personnes, qui ont succombé à cette maladie, ait diminué aussi sensiblement, depuis trois semaines, prouve assez en faveur de l'état sanitaire de la ville. Pendant la semaine qui s'est terminée le 17 septembre, il y a eu 35 cas de mortalité par la fièvre jaune; 26 cas, pendant la semaine qui s'est terminée le 24 de ce mois, et dix cas, seulement, cette semaine.

A moins que nous ayons une saison bien extraordinaire, il est à présumer que le fléau aura entièrement disparu dans quelques jours.

C. B. White,
Président du Bureau de Santé.

Il n'y a eu hier aucun évènement important à signaler. Tout a été au calme plat et nous n'avons pas remarqué d'agitation dans la rue Carondelet et la rue du Camp. Dans la première partie de la matinée, il y a eu une certaine affluence, à la caisse d'épargnes de la Nouvelle-Orléans; mais tous les chèques ayant été payés intégralement par cette institution sur simple présentation, les plus timides se sont rassurés et toute excitation a cessé.

Toutes les affaires sont suspendues, ou peu s'en faut, et la ville a un aspect morne et désolé, qui fait peine à voir.

On nous dit que les chèques certifiés, fournis par les banques, à trente jours de date, commencent à être escomptés par quelques spéculateurs, à un bénéfice de dix à quinze pour cent.

Parmi les exposants louisianais, qui ont obtenu des médailles et des mentions honorables à la grande Exposition de Vienne, nous devons compter notre estimable concitoyen, M. A. Socola, qui a reçu le prix d'honneur, pour le meilleur riz des Etats-Unis.

Il est incontestable, maintenant, que la Louisiane, cette terre bénie, où l'homme n'a qu'à semer pour récolter, — peut produire, en plus grande quantité, un riz d'une quantité bien supérieure à celui de la Caroline du Sud.

Nous croyons que l'avenir de notre Etat va dépendre, en grande partie, de la culture du riz. Elle exige moins de capitaux, et surtout, moins de travail que la culture de la canne à sucre.

Les époux Burgess cherchent en vain un avocat pour les défendre. Leur culpabilité est si évidente et le crime qu'ils ont commis, en maltraitant si cruellement la pauvre petite fille, Louisa Dunning, qu'ils avaient volée à ses parents, est si révoltant, que nul n'ose, jusqu'à présent, braver l'opinion publique, en essayant d'excuser la conduite et les actes odieux des deux scélérats, qui appartiennent à la justice humaine.

Le juge Abell s'est adressé en pure perte à plusieurs avocats; tous, à l'unanimité, ont refusé leur appui aux époux Burgess.

Faits divers. — Quatre voleurs, qui s'étaient glissés, avant-hier soir, dans l'entrepôt du chemin de fer de la Mobile, ont été surpris par un gardien, nommé J. Kraemer. Les coquins ont pris la fuite, mais le gardien les a poursuivis et a réussi à en arrêter deux, bien connus, sous les noms de George Williams et de Charles Collins. L'un des filous a reçu une légère blessure à la hanche.

Le feu s'est déclaré, hier matin, dans le toit d'une maison en bois, à un étage, située rue Musique, près Craps.

Les dégâts ont été insignifiants, car les locataires n'ont pas eu besoin du secours des voisins et de la police, pour éteindre ce commencement d'incendie.

On a trouvé, hier matin, le corps d'un homme, flottant dans le fleuve, en face de l'habitation Lafourche, à dix milles à peu près de la Nouvelle-Orléans. On suppose que le malheureux s'est noyé accidentellement, car on n'a trouvé sur sa personne aucune trace de violence.

—Les sondages entrepris pour reconnaître le terrain sur lequel doit s'élever la nouvelle église de Montmartre viennent d'amener la découverte d'une nappe d'eau à trente-cinq mètres de profondeur. On a dû, par conséquent, interrompre le forage, et les ingénieurs s'occupent de rechercher si cette nappe d'eau peut être épuisée par les pompes ou si elle est alimentée par une source qu'il faudrait détourner, ce qui exigerait des travaux très longs et très coûteux. S'il existe une source, on croit que c'est la même qui formait la rivière souterraine, découverte à l'époque où l'on creusait les fondations du nouvel Opéra et qui nécessita l'établissement du vaste pilotis sur lequel reposent les bases de l'édifice. Dans ce cas, on renoncerait probablement à construire l'église sur cet emplacement, qui ne pourrait être approprié à sa destination sans un énorme surcroit de dépense, et on chercherait plus bas un autre terrain pour y édifier le sanctuaire.

Le plus ancien des vagabonds. — Quand nous disions dernièrement que les évènements de même genre arrivaient par séries, nous étions absolument dans le vrai.

Avant-hier, en effet, la *Presse* annonçait l'arrestation du doyen des rôdeurs nocturnes. Nous apprenons aujourd'hui qu'un autre individu, digne en tous points de lui faire pendant, vient d'être conduit au dépôt de la préfecture de police.

C'est un vieillard de soixante-dix-huit ans, le plus ancien des vagabonds connus. Il se vante d'avoir eu affaire aux polices de tous les régimes. Il a subi vingt-trois condamnations correctionnelles, dont quatorze en province.

Vous n'avez pas de profession? lui a demandé le brigadier de police Mouain.

— Pardon! tonnelier,..... par intermittences.

— Votre nom?

— Romujeau, comte de Saint-Vincent...

Cette déclaration était faite du ton le plus naturel du monde.

Et il ajouta:

— J'ai mes papiers...

Il les avait en effet. Cet individu est le dernier descendant d'une excellente famille de robe, anoblie par Louis XIII.

Romujeau de Saint-Vincent va passer en police correctionnelle, sous l'inculpation de vagabondage, pour la vingt-quatrième fois.

Deux Marseillais établis à Paris se rencontrent hier sur le bitume. Le dialogue suivant s'engage aussitôt entre eux avec la volubilité et l'accent que l'on sait:

— Eh! c'est ce cher Marius!

— Eh! bonjour, mon excellent ami Biscarrade!

— Mais qu'êtes-vous devenu, depuis un an que je ne vous ai vu?

— Ah! mon cher, que d'ennuis!..... ma pauvre femme a été bien malade, allez!

— Bah! la mienne l'a été bien davantage!

— Oh! elle a gardé le lit pendant trois mois!

— Peuh!.... la mienne pendant quatre!

— Elle est restée cinq semaines sans manger!

— Bast!.... la mienne n'a rien avalé pendant six!

— Enfin, mon cher, elle était devenue si mince, la pauvre femme, que parfois je m'amusais à lire dans mon grand-livre à travers son corps!

— Ah! mon cher! la mienne c'était bien autre chose! Elle était arrivée à être si maigre, si maigre, elle pesait si peu, que quand on la mettait dans un bain, elle faisait baisser l'eau de la baignoire!

AU DOCTEUR GAUTHIER,
Ex-Médecin Aide-Major de l'Armée Française.

HOMMAGE DE RECONNAISSANCE.

Après m'avoir fait suivre très longtemps un traitement pour un mal au doigt annulaire de la main droite, et m'avoir fait subir deux amputations successives, qui n'avaient pas réussi, le médecin qui me traitait voulait avoir recours à une troisième amputation. Avant de me décider à cette nouvelle et douloureuse opération, je consultai un grand praticien de la ville qui approuva et conseilla l'opération. Résigné à la subir, je me rendis chez M. Mougin, pharmacien, pour acheter du chloroforme, et là j'eus le bonheur de rencontrer une personne qui me conseilla d'aller voir le Dr Gauthier, rue du Canal, 141, avant de me laisser pratiquer cette troisième opération.

Je suivis heureusement ce conseil et le docteur, que j'allai trouver immédiatement, après avoir examiné mon doigt avec beaucoup d'attention, me dit: Monsieur, je vous promets de vous guérir sans avoir recours à une opération. J'ai suivi pendant quelques semaines le traitement qu'il m'avait prescrit, et c'est entièrement guéri et avec la jouissance pleine et entière de mon doigt, que je signe ce présent certificat offert au Dr Gauthier en reconnaissance de ses soins généreux, et que je rends hommage à son talent et à ses connaissances profondes en médecine.

PH. BIDAULT,
Coin St-Philippe et Villeré, Nouvelle-Orléans

Nlle-Orléans, 27 Sept. 1873

Monsieur le Docteur A. Gauthier:

Monsieur le Docteur,

C'est après avoir lu les certificats qui vous ont été donnés en reconnaissance des guérisons que vous avez obtenues, et guidé par de sûrs conseils, que je suis allé vous trouver avec mon épouse. Souffrante, depuis près de quatre ans, d'une tumeur glanduleuse au sein, les soins et les traitements des médecins n'avaient pu la soulager. Je crois donc de mon devoir de vous offrir ce certificat comme témoignage de ma reconnaissance, afin que tous ceux qui le liront sachent, qu'après sept semaines de traitement, vous avez fait disparaître la tumeur et cesser les vives douleurs qui allaient jusqu'à paralyser le bras. La guérison de mon épouse est pour elle un bonheur, que nous devons, Docteur, à votre rare talent médical et à vos soins assidus.

Je serais heureux si ce certificat, fait à l'expression de ma reconnaissance, peut vous faire obtenir davantage, dans l'intérêt de tant de pauvres femmes malheureusement atteintes de ces sortes de tumeurs, toujours soumises par les autres médecins à l'opération.

Recevez, Docteur, l'expression de notre sincère reconnaissance.

S. GUMA.
Rue Kerlerée, No 103

AU PUBLIC.

Nouvelle-Orléans, 27 septembre 1873.

Aux éditeurs de l'Abeille.

Je désire que vous me rendiez la justice de dire, dans les colonnes de l'Abeille, que je ne suis pas le S. M. Todd qui a beaucoup fait parler de lui comme politicien. Je suis négociant à la Nouvelle-Orléans depuis vingt-cinq ans et tiens beaucoup à conserver l'estime de mes concitoyens—estime à laquelle je ne crois pas avoir forfait par un acte quelconque. Je ne veux pas qu'on me prenne pour une personne tellement en évidence devant le peuple de cet Etat en qualité de politicien, et dont le nom, que j'ai de bonnes raisons de croire emprunté, a été mêlé à des opérations malhonnêtes.

SAM'L. MANNING TODD,
Marchand de peintures et d'huiles, au No 78 de la rue des Magasins.

LA SIMPLE RAISON

de la supériorité du Sapolio sur tous les autres articles comme article pour la main c'est qu'il fait ce qu'aucune autre substance ne peut faire. Les artisans, en s'en servant, enlèvent entièrement le goudron, la peinture, l'huile et le vernis de leur linge et de leurs mains.

Les fermiers préviennent les coups de soleil et les engelures.

Pour les femmes qui travaillent, il remplace les poudres et les cosmétiques qu'on emploie pour embellir le teint.

Pour tout le monde c'est ce qu'il y a de mieux pour enlever les taches de la peau, rendre celle-ci blanche, attrayante, et lui donner une couleur naturelle.

Le Sapolio coûte moins cher que le savon—10 et 15 cents la brique, suivant la grosseur.

MARIÉ, mardi dernier, 23 septembre 1873, à l'église des Saints Anges, dans la paroisse Jefferson, Lne., par le Révérend Père Blanc, le docteur HENRY BEZOU à Mlle LEONTINE O. DEVEZIN.

Pas de cartes.

Décédé hier soir, à 10 heures et demie, à l'âge de huit ans et demi, PAUL ALBERT GODEFROY, fils de Louis A. Godefroy et de dame Elisa Meynier. Les amis et connaissances de la famille sont priés d'assister aux funérailles qui auront lieu aujourd'hui, à quatre heures et demie de l'après-midi. Le convoi partira de la résidence de ses parents, au coin des rues Dumaine et Derbigny.

ENTREPOT DE TAPIS,
Au No. 17 de la rue de Chartres,
A. BROUSSEAU, Importateur,
Offre, en Gros et en Détail,
AUX PRIX DE NEW-YORK,
[illegible]

ENTREPOT DE TAPIS
ET DE TOILES CIRÉES.
ELKIN & CO.,
168..........RUE DU CANAL..........168
Reçoivent, en ce moment, [illegible]
TAPIS anglais, Velours et Bruxelles;
TAPIS trois plis et Ingrain;
TOILES Cirées de toutes largeurs;
STORES, Corniches, &c., qu'ils offrent
Aux prix de New York.
16 sept—1mPP

LOUISIANA EQUITABLE.
LIFE INSURANCE COMPANY,
Au Coin des rues Carondelet et Gravier,
Nouvelle-Orléans.
SAM'L MANNING TODD, Président.
W. B. SCHMIDT, Vice-Président.
WM. HENDERSON, Secrétaire.
WM. C. ROBINS, Directeur des Agences.
TURIAF DUPRE, Agent général pour la ville.
DIRECTEURS:
John I. Adams, W. B. Schmidt,
E. J. Hart, Alexander Marks,
David Wallace, E. A. Tyler,
George A. Fosdick, J. B. Camors,
Edward Bigney, Jos. Ellison,
John Henderson, E. H. Fairchild,
Charles Cavaroc, Jos. W. Stone,
A. Thompson, S. Chaffraix,
Sam'l M. Todd, C. H. Gardner,
E. B. Briggs, Wm. Henderson,
E. B. Welshe, Wm. P. Harper,
James L. Day, Wm. Conroy.

M. LEON PREVOST
A L'HONNEUR d'annoncer au public en général et à ses amis et anciens élèves à la Nlle-Orléans, qu'il est revenu pour y donner et reprendre ses COURS DE CHANT, Solfège, Harmonie, Piano, etc. [illegible] M. A. ELIE, Nos 121 et 123 rue du Canal.

LA BANQUE D'AMERIQUE
S'OUVRIRA dorénavant à 10 heures, conformément aux règlements du Clearing House.
EDGAR HINCKS, Caissier.

Nous sommes décidés à ne pas suspendre.
Les Marchandises Sèches se vendent toujours sur nos comptoirs.
AVIS IMPORTANT AUX ACHETEURS DE
Marchandises Sèches!!
Les chèques sont pris en paiement.
T. Danziger & Sons,
No. 203....RUE DU CANAL....203
Entre les rues Bourgogne et Remparts.
Par suite de la grande panique qui règne actuellement, nous sommes décidés à écouler notre Magnifique Stock de Marchandises Sèches de fonds et de fantaisie à de véritables prix de panique. Nous annonçons avec plaisir aux dames nos clientes que nous recevons les chèques en paiement, sur le même taux que les greenbacks.
Notre stock est frais et vient d'être reçu. Nous sommes à même d'offrir les meilleurs articles ainsi que ceux de qualité inférieure.
VOICI L'OCCASION!
Marchandises Sèches à Bon Marché!
Marchandises Sèches à Bon Marché!
A meilleur marché que celles qui se vendent aux plus bas prix.
THEO. DANZIGER & SONS.
Au No 203 de la rue du Canal.
Nous ouvrons, en ce moment 30 caisses d'indiennes fraîches, des meilleures marques, à 10 cents la yarde.

PANIQUE! PANIQUE!!
Bargains extraordinaires — EN — MARCHANDISES SÈCHES.
VENTE IMMÉDIATE ET AU RABAIS.
Pour Cause de liquidation.
— CHEZ —
J. TURCOTTE
158 - - - CANAL - - - 158
— MAISON BLANCHE, COIN BARONNE —
A côté de la Banque d'Epargne de la Nouvelle-Orléans.
A partir de LUNDI, 29 SEPTEMBRE, et pendant toute la durée de la crise financière, nous vendrons notre immense stock de
Marchandises sèches
A 25 pour cent au-dessous du prix coûtant.
Et recevrons en paiement et au pair des checks de toutes les banques de la ville.
Nous appelons l'attention des acheteurs sur les marchandises suivantes:
40 pièces SOIE NOIRE DE LYON, à $2, vendue précédemment $4 la yarde;
210 pièces JOLIES POPELINES, à 20 cents, vendues précédemment 40 cts;
MEILLEUR COTON BLANC 4/4, à 10 cents, vendu précédemment 20 cts;
COTON A DRAPS 10/4, à 25 cents, vendu précédemment 35 cts;
100 pièces FLANELLES pure laine, à 15, 25 et 30 cts, vendues précédemment de 40 à 60 cts;
5 caisses INDIENNES et PERCALES, à 6 1/2 et 10 cts, vendues précédemment de 12 1/2 à 15 cts;
4 caisses MOLLETON, à 10 cts, vendu précédemment 20 cts;
500 CHALES OTTOMANS, à $3 75, autrefois à $7 50;
30 balles COTON ECRU "SEA ISLAND", à 5 cts, autrefois à 15 cts.
Et toutes les autres marchandises, à une réduction proportionnelle.
Les personnes qui désirent faire de véritables bargains en marchandises sèches, feront bien de s'y prendre de bonne heure, afin d'éviter la foule.
J. TURCOTTE, 158, Canal.

Changement de Local.
LE soussigné a transféré tout son stock d'Orgues et de Pianos, [illegible] au GRUNEWALD HALL, [illegible]
La vente de la musique et des instruments de musique, gros et détail, continuera de se faire au No 129, rue du Canal.
Un frais arrivage de Pianos Steinway et Weber [illegible]
LOUIS GRUNEWALD.

Avis Spécial.
Nouvelle-Orléans, 27 septembre 1873.
LE soussigné, qui était dernièrement de la maison Lindop Bros., [illegible]
R. T. WALSHE, No 116 de la rue du Canal.
[illegible]

Aux Planteurs Sucriers!!!
BISULFITE DE CHAUX DE BONNABEL
[illegible]

On Demande
UN BON CUISINIER ou une BONNE CUISINIÈRE; [illegible]

☞ La fête de Notre-Dame des Sept Douleurs étant une de celles que célèbre l'Archiconfrérie des Mères Chrétiennes, [illegible] dans la Cathédrale St-Louis, à huit heures, dimanche, 28 du courant.

Marchandises d'Automne.
J. LEVOIS & JAMISON
Ont reçu par le steamer CORTES, et offrent, LUNDI, 29 septembre:
FLANELLES unies et à raies,
DRAPS IMPERATRICE en couleur,
CACHEMIRES et MOUSSELINES laine, dernières nouveautés,
CALICOTS français et anglais,
INDIENNES américaines, des meilleures qualités et à des prix extraordinairement modiques.
—Egalement—
Les COLLERETTES françaises des derniers genres,
[illegible]
J. Levois & Jamison,
190 RUE DU CANAL.

Salle de l'Hôtel St-Charles.
Les [illegible] Représentations Quelques Jours, à partir de LUNDI, 29 du courant, [illegible] SAMEDI, 4 octobre.
Il est reconnaissant du généreux patronage dont il a été honoré jusqu'ici et ne négligera rien pour continuer à le mériter.
CHARLES LACOUME.

CHANGEMENT DE LOCAL.
LES BUREAUX DE
La Banque des Travailleurs,
(Workingmen's Accommodation Bank) seront transférés, le 1er octobre prochain, du No 8 de la rue du Camp, aux Nos 36 et 38 de la rue du Canal, entre Camp et St. Charles, anciens magasins C. H. Zimmerman & Co.

The People's Insurance Company
OF NEW ORLEANS,
Bureau: rue St-Pierre No 5 (Édifice Pontalba),
Assure contre les Risques de Feu, Rivière et Marine.
R. M. DAVIS, Président.
A. SOCOLA, Vice-Président.
A. GRANGER, Secrétaire.
[illegible]

BANQUE DU PEUPLE.
Nouvelle-Orléans, 6 janvier 1873.
LE CONSEIL des Directeurs et les officiers de cette Banque comprennent les personnes suivantes:
A. SOCOLA, JOS. DAVID,
P. JAUFFROID, G. W. DUNBAR,
H. ERWIN, J. J. REISS,
N. ALLAMBIAR, J. E. GOURDAIN.
R. M. DAVIS, Président.
NUMA LANDRY, Caissier.

AVIS.
NEW ORLEANS CLEARING HOUSE.
[illegible]
ISAAC N. MAYNARD, Directeur.

Avertissement.
Bureau du Percepteur des Taxes du Premier District,
Au No 169 de la rue Gravier.
Nlle-Orléans, 26 septembre 1873.
[illegible]

Avis au Public.
A une assemblée des Banques Associées, tenue ce jour, il a été résolu,
Que tous les dépôts faits à partir de ce jour, seront gardés en nature, [illegible]
LOUIS SCHNEIDER, GEO. JONAS, PAT. IRWIN, Trustees.

Occasion Magnifique de Bon Marché
B. SEMBRE,
COIN St-LOUIS ET ROYALE.
Désirant faire place pour les marchandises d'hiver, vendra à un très léger bénéfice son stock actuel de marchandises françaises.
ARTICLES POUR DAMES:
Grande Nouveauté, dernier genre,
Ceintures cuir, Bijouterie jais,
[illegible]
VASTE ASSORTIMENT DE MERCERIE DE PARIS.
ARTICLES POUR HOMMES:
Chemises françaises blanches et de couleur, [illegible]
BRODERIE, LINGE DE DESSOUS.
[illegible]

Avis.
LES actionnaires de la Compagnie "CALCASIEU SULPHUR & MINING CO." [illegible]
V. A. BELAUME, Secrétaire.

Sirop de Batterie, (nouveau.)
50 [illegible]
J. B. SOLARI & FILS, 46 Royale.

AVIS.—Avis est donné aux passagers pour Mandeville, Louisbourg et Madisonville que le steamer CREOLE a cessé de faire ses traversées de nouveau.
C. M. SORIA, Agent.

Chemin de Fer Central de l'Illinois.
[illegible]
JAMES T. TUCKER, Agent général.

Compagnie d'Assurance Hope
DE LA NOUVELLE-ORLEANS.
INCORPORÉE EN AVRIL 1857.
Bureau, No 21, rue du Camp.
Capital payé......$250,000 00
MONTANT des DIVIDENDES PAYÉS......
[illegible]
B. PEYCHAUD, Président.
Jno. I. ADAMS, Vice-Président.
LOUIS BARNETT, Secrétaire.

Bargains! Bargains
BARGAINS EXTRAORDINAIRES EN MARCHANDISES SÈCHES!
LIQUIDATION! LIQUIDATION!
POUR CAUSE DE CHANGEMENT D'AFFAIRES,
—CHEZ—
J. TURCOTTE
158.......RUE DU CANAL.......158
Maison Blanche, coin Baronne.
DESIRANT quitter les affaires de détail pour pouvoir consacrer tout mon temps à la maison de gros dans laquelle je suis associé, je vendrai mon
IMMENSE STOCK
SANS FAIRE ATTENTION AUX PRIX COUTANTS,
afin d'effectuer une liquidation complète aussi vite que possible.
Les personnes qui voudraient faire de véritables bargains en
MARCHANDISES SÈCHES D'AUTOMNE ET D'HIVER,
feront bien de s'adresser immédiatement au
No 158 de la rue du Canal,
MAISON BLANCHE, COIN BARONNE,
A CÔTÉ DE LA BANQUE D'ÉPARGNE DE LA NOUVELLE-ORLÉANS,
où elles pourront se convaincre que cette annonce n'est pas du humbug.
J. TURCOTTE, 158, rue du Canal.

SPORTSMEN'S DEPOT.
F. CHARLEVILLE,
ARMURIER,
55............Rue St-Charles............55
NOUVELLE-ORLEANS.
IMPORTATION DIRECTE. — PRIX FIXE.
[illegible]
F. CHARLEVILLE.

A. ROCHEREAU & CO.,
Sole Agents for the sale of KRUG & CO'S Champagne,
COMMISSION MERCHANTS,
IMPORTERS OF
WINES, BRANDIES, SARDINES, &c.,
8 SOUTH WILLIAM ST., New York.
16 & 18 ST. LOUIS ST. New Orleans.

WASHBURN & DRY,
IMPORTATION DIRECTE DE
VINS ET LIQUEURS.
[illegible]
WASHBURN & DRY.
40 RUE ST-LOUIS, en face de l'Hôtel St-Louis.

AUGUSTE CARROUCHE
SUCCESSEUR DE F. P. DUCONGÉ
No 29 rue de Chartres.
REÇOIT en ce moment et offre à vendre un grand assortiment de Médicaments Français [illegible]

CHAUSSURES! CHAUSSURES!
OUVERTURE — DU — MAGASIN ST.-ANNE,
Encoignure Royale et Ste-Anne,
AU DRAPEAU ROUGE.
Le plus vaste et le mieux assorti de la ville
1,000,000 DE PAIRES DE TOUS GENRES.
Agence Générale de Boston et de Philadelphie
[illegible]

AVIS.
[illegible]
J. ORTET, J. MASSEYS.

Avis.
[illegible]
Veuve DESIREE DUFART.

Un Professeur
D'UNE longue expérience, [illegible]

J. A. D'HEMECOURT.
CONFISERIE
Avec une Usine à vapeur.
J. A. D'HEMECOURT,
SUCCESSEUR DE B. TURPIN.
98 ... Rue Vieille-Levée ... 98
GRANDE
Fabrique de Candi.
CANDIS EN BATONS (Médaille avec Prix au Louisiana State Fair),
GOMMES, DRAGÉES, LOZENGES, etc.
CHOCOLATS.
Importation directe d'Articles pour Confiseurs, GATEAUX.
Agence "DES FEUX D'ARTIFICE" du célèbre H. P. Diehl,
TORPEDOES ET FIRE CRACKERS.

Bureau de la Compagnie [illegible]
A. BENJAMIN, Secrétaire.

Crédit Foncier de la Nlle-Orléans,
No 65, rue Bossier.
[illegible]
A. SAULET, Secrétaire.

Bureau du New Orleans City Rail Road Company, [illegible]
C. C. LEWIS, Secrétaire.

Crescent City Live Stock Landing and Slaughter House Company. [illegible]
J. M. AUGUSTIN, Secrétaire.

L'Union Française.
Bureaux, rue St. Louis No. 9, Nouvelle-Orléans.
LES demandes pour TRAVAILLEURS, OUVRIERS et EMPLOYÉS, sont reçues tous les jours, de 9 heures A. M. à 4 heures P. M.
Le Cours d'Anglais gratuit, a lieu régulièrement le LUNDI, MERCREDI et VENDREDI de chaque semaine, à 7 heures et demie du soir.

REMISE A NEUF
DE TOUT VETEMENT D'HOMMES ET D'ENFANTS.
[illegible]
E. BOURSIER & Co.

Sun Mutual Insurance Company
63 CAMP STREET.
Capital payé.......$500,000
[illegible]
DIRECTEURS:
[illegible]
JAMES I. DAY, Président.
HORACE CARPENTIER, Secrétaire.

Remblayez vos Terrains.
UNE OCCASION RARE.
[illegible]

GRANDE FABRIQUE DE
CANDI
DE
NORMAN & REISS
Nos 121 et 123 rue de la Vieille-Levée.
RUE VIEILLE-LEVEE:
[illegible]
Sirops de Fruits
FRAISES, FRAMBOISES, MURE, GROSEILLE, LIMON, ORANGE, ANANA, ORGEAT, GINGEMBRE, NECTAR, CREME, BANANE, VANILLE, ROSE, SALSEPAREILLE, NATUREL, MENTHE, VINAIGRE.
A vendre par
NORMAN & REISS,
[illegible]

Tirage de Loterie de l'Etat de la Louisiane.
POUR LE 27 SEPT.—CLASSE No 235.
64 33 68 38 35 12 43 11 15 57 34 55 50
[illegible]

A Louer,
POUR LE 1er OCTOBRE—LA MAISON située rue du Quartier, [illegible]

A LOUER,
LA MAISON No [illegible] rue du Quartier, [illegible]

AVIS IMPORTANT
— AUX —
MAITRES DE MAISON
— ET —
Aux Consommateurs de Gaz.
LE GAZ RENDU MEILLEUR MARCHÉ QUE LE KEROSENE.
PLUS D'INCENDIES CAUSÉS PAR LA GAZOLINE.
PLUS DE MORTS CAUSÉES PAR LES EXPLOSIONS DE LAMPES.
[illegible]
JAMES JACKSON.